

République Française  
**Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**Du mardi 18 mai 2021 à 20h30**

Date et affichage de convocation : 10 mai 2021

Conseillers présents : Mr Claude LEDEY, Mr Daniel LALLEMAND, Mr Christian BONNEROT, Mme Sonia SŒUR, Mr Jean-Louis JURY, Mr Jérémie JUNIER, Mme Nathalie LAHAYE, Mr Julien DESBROSSES, Mme Céline SOTTY, Mme Emilie ROBERT, Mr Nicolas REY, Mme Nathalie DURET-BIDELET, Mme Aude TORRENT, Mme Carine TISSIER, Mr Jean-François LACROIX

Conseillers excusés : /

Le compte rendu de la séance du 13 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Nathalie DURET-BIDELET est nommée secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

**RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE :**

**Décision 01-2021**: Avenant au marché de travaux de rénovation de la salle de judo, LOT 1, menuiserie, attribué à la Sarl RADENNE, pour un montant de 551.27 € HT.

**Décision 02-2021** : redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication ORANGE – année 2021, pour un montant de 2 986.96 €.

**Décision 03-2021** : Avenant au marché de travaux de rénovation de la salle de judo, LOT 3, plâtrerie, attribué à la Sarl ZOVEDA, pour un montant de 600.00 € HT.

**BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE :**

Le conseil inscrit la subvention notifiée au titre de la DETR de l'année 2021 pour un montant de 3 109 € sur la section investissement du budget communal en recettes et dépenses.

**COMPETENCE MOBILITE :**

La commune est actuellement titulaire d'une convention de délégation de compétence pour assurer le transport des élèves du 1<sup>er</sup> degré qui arrivera à échéance le 15 août 2021. Le maire a rappelé également la concertation engagée par la Communauté de Communes entre Arroux, Loire et Somme pour la mise en place de la compétence « organisation de la mobilité » à compter de la rentrée de septembre 2021. Cependant, le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté a informé qu'il souhaitait prolonger d'un an la convention de délégation avec toutes les collectivités concernées pour la prochaine rentrée scolaire. Il est précisé également que la commune bénéficie à ce titre d'une subvention de la Région relative au financement de cette prestation. Par conséquent, le conseil accepte la prolongation d'une année de la convention de délégation en vigueur à ce jour pour assurer le transport des élèves à la rentrée de septembre 2021 et pour toute l'année scolaire 2021-2022. L'organisation de ce service est confié à la Communauté de Communes à compter de la rentrée de septembre 2022.

**BATIMENT COMMUNAL ZONE DES BRUYERES :**

Le bail avec la Société SOBECA ayant pris fin le 31 mars 2021, la mise en location et/ou en vente a été officialisée par un panneau affiché sur le bâtiment, et par annonce déposée sur le bon coin. Le conseil décide à l'unanimité de proposer un loyer à 1 200 € HT/mois ou un prix de vente à 80 000 €.

**DOSSIER ETANG DE BRIFFAUT :**

L'avocat de Mr Vincent CARNAT a adressé une lettre recommandée le 21 avril 2021 à Monsieur Le Maire, quant à la prise en charge des travaux d'étanchéité effectués sur la chaussée de l'étang de Briffaut, ainsi que des frais d'entretien pour un montant de 107 191.44 €. En réponse, Monsieur le Maire, par lettre recommandée en date du 29 avril 2021, a sollicité la fourniture des documents et justificatifs nécessaires pour statuer sur ce dossier.

### ADRESSAGE :

Après validation définitive de la nomination des voies et de la numérotation des habitations situées hors agglomération, la distribution des plaques, prochainement livrées, est programmée les vendredi 02 et samedi 03 juillet 2021, en mairie.

### LOTISSEMENT COMMUNAL LE BROUILLAT :

Le conseil, sollicité pour se prononcer sur la modification du règlement du lotissement communal le Brouillat 1<sup>ère</sup> tranche, notamment l'article 4, pour l'autorisation de toitures à 1 pan, a procédé au vote à bulletin secret. Les membres du conseil ont accepté à la majorité de modifier le règlement intérieur du lotissement (8 pour, 4 contre, 1 abstention). Emilie ROBERT et Christian BONNEROT n'ont pas participé au vote. La Direction Départementale des Territoires sera consultée sur la procédure à suivre.

### QUESTIONS DIVERSES :

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 : le bureau de vote mutualisé pour ces 2 scrutins sera déplacé à la salle communale (arrêté préfectoral en cours de réception) de 8 à 18 heures.

Musée : la réouverture au public a eu lieu ce jeudi 20 mai 2021.

Entretien de la hotte de la cantine : le conseil accepte à l'unanimité la signature du contrat de maintenance annuel de 450 € TTC avec l'entreprise EI BOURGOGNE.

Application « panneau pocket » : Sonia SŒUR présente l'application PanneauPocket mettant gratuitement à la disposition des administrés qui le souhaitent, des messages d'information et des alertes publiés par la mairie.

Projet éolien : une permanence sera organisée par la société VSB, chargée de l'étude du projet. Elle se tiendra en mairie, le mardi 22 juin 2021, de 15 à 19 heures.

Commission cimetière : la première réunion est fixée au mercredi 26 mai 2021.

Ecole : la commune renouvelle le financement du transport pour les 8 séances prévues pour l'activité piscine, pour un coût de 680 €.

Bâtiments communaux : les travaux de la salle de judo avancent ; des devis sont demandés pour d'éventuels travaux à l'ancien bureau de tabac, en cas d'accueil d'un médecin.

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 18 mai 2021.

Le Maire,  
Claude LEDEY

